

Techniques d'expressions écrites et orales

Renforcement

Les formations sont basées sur les niveaux du Cadre Européen commun de
Référence - CECR

1

Objectif général :

L'objectif de ce programme est d'améliorer la prise de parole en continu et de développer les compétences de structuration des écrits.

Objectifs d'apprentissage :

- Evaluer et renforcer les techniques d'expression orale devant public.
- Structurer le discours oral
- Améliorer l'usage de PowerPoint.
- Saisir les caractéristiques d'une présentation professionnelle : clarifier les enjeux, adapter son comportement et les registres de langue à la situation de communication.
- Problématiser un sujet.
- Développer l'analyse.
- Choisir un plan adapté au sujet – Focus sur le plan « situations / causes / solutions ».
- Les principales composantes d'un rapport.
- L'articulation du discours écrit.
- Intégration de données chiffrées et graphiques.

Contenus :

- La présentation orale : sujet professionnel. Raconter, décrire, analyser simplement.
- Le document professionnel écrit : le rapport. Résumer et synthétiser, des expériences ou des observations, proposer une analyse et tirer des conclusions.

Modalités de travail :

Travail en petits groupes et en classe entière. Productions individuelles.

Supports :

Documents adaptés au programme.

Evaluation :

2 évaluations continues évaluant les différentes techniques.

1 évaluation finale portant sur l'expression orale (présentation PowerPoint) et écrite (présentation Word) sur des sujets de français professionnel. Priorité au plan « situations – causes – solutions ».

